

Procès-verbal de l'Assemblée 2016 des délégués de Swiss Volley Région Jura-Seeland

Vendredi 17 juin 2016, à 19h30, école Balainen à Nidau

Le président de l'assemblée, Jean-François Wälchli, ouvre la 44^e assemblée ordinaire de SVRJS à 19h35 en souhaitant la bienvenue aux délégués des clubs, aux médias, ainsi qu'aux deux membres d'honneur qui ont répondu présents à l'invitation : Jocelyne Caccivio et Serge Jubin.

Il salue également le représentant du comité central de Swiss Volley, M. Balz Stüchelberger ; Mme Sandra Hess, maire de la commune de Nidau ; MM. Julien Boegli et André Soltermann, représentants de la presse ; M. Martin Reber, chef de l'unité sport du canton de Berne.

Le président précise que l'ordre du jour de l'assemblée a été envoyé, conformément à l'article 20 des statuts, plus de 30 jours avant la présente AD. L'ordre du jour ainsi que plusieurs documents (rapports, comptes) ont été adressés aux clubs sous forme de plaquette il y a plus de 10 jours. Des plaquettes sont encore à disposition des délégués à l'entrée de la salle.

1. Enregistrement des ayants droit

Au terme de la saison 2015-2016, l'association SVRJS compte 23 clubs, 1142 licences soit le même nombre de clubs et de licences que la saison précédente ; 94 délégués ont été invités à cette assemblée. Ce nombre est déterminé par l'article 24 des statuts, qui prévoit que chaque club a droit à un délégué, plus un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de 20 licences.

Après décompte, 41 délégués sont présents, représentant 19 clubs.

Clubs excusés : Sixième Set, FSG Le Cornet-Crémines, VBC Tramelan et VB Péry.

Club non-excuse : aucun

Conformément au règlement des indemnités, les clubs excusés reçoivent une amende de Fr. 50.- et celui non-excuse une amende de Fr. 100.-

Autres excuses :

Sébastien Zbinden, membre du comité.

Membres d'honneur : Raymond Vernier, Raoul Voirol et Gilbert Frieden.

2. Salutations et accueil

Jean-François Wälchli remercie vivement les délégués d'avoir accepté de consacrer une soirée à la bonne marche de notre association.

Il souhaite des débats fructueux, dans un état d'esprit serein.

Il poursuit en faisant part à l'assemblée de ses sentiments

« L'année dernière, en guise d'ouverture de l'assemblée des délégués, je vous faisais part de quelques réflexions personnelles. Je vous parlais notamment du plan stratégique de la promotion du volleyball qui dormait dans un tiroir, faute de responsables qui s'attellent à la tâche.

Aujourd'hui, je constate avec plaisir que la situation a évolué. Sous l'impulsion de Roland Zbinden notamment, les entraîneurs de notre région se sont réunis, ont participé à des journées de formation.

Le comité se propose de creuser cette piste et d'ouvrir d'autres chantiers.

Mais la situation reste préoccupante si l'on prend en compte le vieillissement des équipes, notamment chez les hommes. Pourtant des signaux encourageants ont été émis, une lueur d'espoir pointe chez les juniors masculins avec le groupe Volley Jumpers.

C'est un travail de longue haleine qui attend les responsables des clubs et de notre association si l'on souhaite mobiliser les jeunes, leur proposer des structures solides et un encadrement de qualité.

Rien ne va de soi, rien n'est donné, tout se construit.

Puisse l'assemblée de ce jour participer à cette construction, c'est mon vœu le plus cher. »

Il termine avec ces mots de l'abbé Pierre : « Rien n'est facile, mais tout vaut la peine »

Il prie tous les intervenants de bien vouloir préciser leur nom et leur prénom, ainsi que le nom du club dont ils sont les représentants.

3. Discours des invités

Ruedi Bühler, président de VBC Nidau, souhaite la bienvenue aux délégués des clubs. Il est fier de les accueillir dans cette nouvelle salle.

Mme Sandra Hess, maire de la commune de Nidau, souhaite la bienvenue aux délégués de l'association et les remercie de pouvoir présenter sa ville. Sur seulement 1,5 km², la cité compte 7'000 habitants dont une proportion de 23% d'étrangers. À la fin du XIX^e siècle, les conditions de vie des habitants du Seeland ont été profondément améliorées avec la correction des eaux du Jura qui ont fait baisser le niveau du « Nidausee » qui est devenu le « Bielersee ». Cela a permis d'assécher les plaines marécageuses et d'éradiquer la malaria. Elle est fière du VBC Nidau, une des 40 sociétés de la ville qui, en plus d'être un club phare dans le volley, organise la fête du 1^{er} août.

M. Balz Stückelberger, représentant de Swiss Volley, nous apporte les salutations de notre association faitière. Il remercie les clubs pour ce qu'ils font pour le volleyball car ce sport ne se pratique pas dans les bureaux de Swiss Volley à Berne mais bien sur les terrains. Il recommande aux volleyeurs d'aller regarder des matches sur le site de SRG car ce n'est qu'en multipliant les clics que les sponsors continueront à soutenir ces diffusions.

Il recommande également la manifestation suivante : la supercoupe des 8 et 9 octobre. Cet évènement qui se déroulera dans la salle St-Léonard à Fribourg regroupera les 4 sports soutenus par la Mobilière soit, le volleyball, le basketball, le unihockey et le handball.

Il annonce que Swiss Volley cherche encore un organisateur pour les finales du championnat suisse juniors de beachvolley 2017. Il est fier car la Suisse aura deux paires de beachvolley aux JO de Rio : Anouk Vergé-Dépré et Isabelle Forrer ; Nadine Zumkehr et Joana Heidrich.

Il remercie Bienne d'avoir organisé les championnats d'Europe de beach au début juin.

Le président remercie les orateurs et débute la partie administrative de l'AD.

4. Election des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : Maya Gogniat (VFM) et Maurizio Minello (BMV92).

5. Adoption de l'ordre du jour

Le président propose l'ajout d'un point 5 à l'ordre du jour : *Adoption de l'ordre du jour*

Quant au comité il propose que les points concernant l'adoption de la cotisation des clubs et du budget soient placés avant les élections.

L'ordre du jour, sous sa nouvelle version, est adopté à l'unanimité.

6. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 juin 2015 à Vendlincourt

Comme de coutume, il a été publié sur notre site Internet www.svrjs.ch et il figure aux pages 3 à 9 du fascicule de convocation à l'assemblée. Il n'a pas suscité de proposition de modification.

Personne ne demandant de corrections au PV, Jean-François Wälchli propose de l'accepter tel quel et remercie la secrétaire, Madeleine Brêchet.

C'est à l'unanimité que le procès-verbal de l'AD 2015 est accepté.

7. Rapports annuels

Ils sont publiés dans la plaquette de convocation. Jean-François Wälchli propose qu'on ne les lise pas. Les rédacteurs des rapports sont à disposition pour apporter des compléments et, au besoin, répondre aux questions.

Comme de coutume, il propose qu'ils soient approuvés en bloc, au terme du débat.

- rapport du président du comité de Swiss Volley Région Jura-Seeland (Vincent Brêchet) (page 10) ;

- rapport du responsable du secteur compétition (Jacques Schnyder) (page 11) ;
- rapport de la représentante de la relève (Marina Bolgiani) (page 14) ; des activités SAR garçons (Nicole Schnyder) (page 15) ; des activités SAR filles (Leo Portaleoni) (pages 15 et 16) ; des Jumpers garçons (Sven Tschanz) (page 16).
- rapport de la responsable mini volley (Bérénice Willemin) (page 13) ;
- rapport du président des arbitres (Sébastien Zbinden) (page 12) ;
- rapport de la commission de jugements et de recours (Benoit Gogniat) (page 16).

Personne ne demande de complément d'information et c'est à l'unanimité que tous ces rapports sont acceptés.

En complément des rapports, Roland Zbinden qui s'était mis à disposition de l'association pour mettre en route certaines mesures du Plan stratégique d'attractivité, de promotion et de développement du volleyball dans la région Jura-Seeland, voté par l'assemblée en 2012 déjà, présente les fruits de ses activités.

Avec Pablo Brenlla et Serge Jubin, ils se sont retrouvés à cinq reprises durant la saison écoulée pour imaginer la concrétisation des postulats en faveur des entraîneurs.

Ils ont expérimenté les activités suivantes :

- les visites d'entraînements (14 visites), doublées d'échanges entre entraîneurs (notamment entre entraîneurs expérimentés et débutants) ;
- les séances thématiques pour entraîneurs (2 soirées, à Delémont et Tramelan, avec des participations plus ou moins fortes, mais avec à chaque fois un important contenu et une grande satisfaction des participants, très actifs) ;
- la création d'une rubrique fermée « Pour les entraîneurs » sur le site de l'association avec création d'un modèle d'entraînement ;
- la création d'un poste indemnisé d'animateur-responsable des entraîneurs, avec cahier des charges, validé par le comité de SVRJS ;
- la constitution du groupement des entraîneurs de SVRJS, le 23 mai dernier, avec la désignation du responsable de ce groupement en la personne de Romeu Filho.

En parallèle, il a participé en tant que coordinateur du Plan stratégique à l'élaboration du projet de championnat masculin interrégional (Jura-Seeland / Neuchâtel).

Le volleyball a besoin d'impulsions dans notre région, le Plan stratégique en propose de nombreuses. La fédération des entraîneurs, les échanges entre eux, le partage de connaissances, de pratiques, d'expériences constituent des supports forts. Il en est convaincu, la dizaine d'entraîneurs qui ont participé à toutes les activités aussi. Il y a de surcroît l'enthousiasme d'entraîneurs expérimentés à faire partager leurs connaissances, leurs méthodes, leurs expériences, avec de plus jeunes.

Le mouvement a été amorcé. La participation des entraîneurs les plus jeunes ou les moins expérimentés n'est pas encore optimale. Mais il y a lieu de persévérer, d'entretenir la flamme allumée. Il remercie Romeu pour sa mise à disposition pour reprendre le flambeau, il remercie très cordialement les entraîneurs qui ont joué le jeu. Ils constituent le socle du développement du volleyball. Roland Zbinden incite vigoureusement tous les entraîneurs à prendre part aux activités à venir, c'est tout bénéfice, pour eux d'abord, pour les clubs, les équipes et notre région.

Le mois dernier, il a remis son mandat de Coordinateur du Plan stratégique avec le sentiment du devoir accompli et une immense satisfaction, car il souhaite à l'avenir reprendre une activité dans le terrain.

Jean-François Waelchli remercie Roland d'avoir fait démarrer le plan stratégique et l'énorme travail qu'il a accompli.

Il demande que dorénavant les mandataires **rédigent également** un rapport qui paraîtra dans la plaquette de l'AD.

8. Comptes 2015-2016

Les comptes et bilan figurent aux pages 17 et 18 de la brochure.

Patricia Schaller, explique les principales différences entre le budget et les comptes.

Charges sociales : + 1'000 francs (les indemnités des membres du comité et mandataires ont été versés comme suit : la totalité des indemnités 2014-2015 en avril et la moitié des indemnités 2015-2016 en décembre). Cette procédure qui sera poursuivie fait qu'on retrouvera une charge annuelle traditionnelle.

Plan stratégique : 2'561 francs aux dépenses au lieu des 5'000 prévus au budget.

Amendes : le budget prévoyait une forte baisse des amendes (6'500 francs) et c'est finalement une baisse de 6'000 francs qui s'est produite. Les amendes ont donc passé de 17'025 à 11'015 francs.

Subventions : + 8'000 francs (versement complémentaire du Swiss Label 2014-2015 + augmentation du Swiss Label 2015-2016).

Aucune question n'étant posée, le président donne la parole à Maxime Rohrbach (VBC La Suze), vérificateur des comptes.

Ce dernier, au nom du VBC La Suze et du VBC La Vendline, relève l'excellent travail de la caissière et demande à l'AD d'approuver les comptes tels que présentés.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au CR.

Des applaudissements accompagnent les remerciements adressés à la caissière pour son excellent travail.

9. Admissions / Démissions / Exclusions

Aucun objet à traiter à ce point d'ordre du jour.

10. Attribution des titres 2015/2016

C'est toujours un moment agréable : SVRJS fête ses champions et leur offre un ballon officiel. C'est l'affaire du responsable du championnat et de la coupe, Roland Zbinden, et du responsable des compétitions, Jacques Schnyder.

Roland Zbinden et Jacques Schnyder citent les champions «mini», qui ont déjà eu droit à leur cérémonie protocolaire, en mars, à Bienne, au terme du dernier tournoi.

Sont donc champions :

Mini M13 filles	: VBC Tramelan	Mini M15 filles	: VBC Porrentruy
Dames M15	: Volley Espoirs Bienne		
Dames M17	: VFM		
Dames M19	: VFM championnes CH		
Dames M23	: VBC Porrentruy	Hommes M23	: VBC Nidau
Dames 5 ^e ligue	: VBC Porrentruy	Dames 4 ^e ligue	: VBC Porrentruy M23
Dames 3 ^e ligue	: VBC Moutier		
Dames 2 ^e ligue	: VBC Porrentruy (a échoué dans sa tentative de promotion en première ligue nationale)		
Hommes 3 ^e ligue	: VBC Porrentruy (a renoncé à sa promotion en 2 ^e ligue)		
Hommes 2 ^e ligue	: Volleyboys Bienne qui a été promu en première ligue nationale		

Vainqueurs de la Coupe Jura-Seeland :

Dames	: VBC Porrentruy	Hommes	: VBC Nidau B.
-------	------------------	--------	----------------

11. Présentation du championnat 2016-2017

Jacques Schnyder présente le futur championnat.

Les documents ont été envoyés aux clubs par courrier électronique

Nombre d'équipes : 94, soit 2 de plus que la saison passée.

Programmation : on est revenu à la programmation mi-juin suite à l'expérience relativement peu concluante de l'année passée

Juniors :

Changement du mode des championnats suisses juniors, sous le format de Final four avec tournois qualificatifs, pour toutes les catégories jouées en même temps, dès février.

Conséquences : séparation entre championnat *normal* et qualification pour les finales suisses car les qualifiés doivent être connus fin janvier.

Qualification pour les CS : Equipes M Inter, inscription 15.10.2016, deux tournois qualificatifs 11.12 et 22.01

Nous avons ouvert le championnat aux équipes juniors désirant jouer à un niveau adapté pour la compétition future (donc plus de groupe Titre / Formation)

Championnat juniors :

M15F : 4 équipes : 4 tours.

M17F : 8 équipes : 1^{er} tour simple puis 2 groupes qui font 2 tours.

M19 : 12 équipes, donc 2 groupes, 1^{er} tour simple puis 2 groupes (titre+classement) avec 2 tours.

M23 H : tournoi avec région Neuchâtel.

M19 (Porrentruy) : pas de championnat pour l'instant, mais on essaie de leur organiser quelque chose.

M15(Volley espoir Bienne) : tournois **interrégionaux**

Championnats élite :

D2 : 11 équipes, 2 tours.

D3 : 14 équipes, donc 1 tour simple, et formation de 2 groupes (1 match de barrage entre les deux équipes classées 4^e) puis 2 tours pour le titre et contre la relégation.

D4 : 10 équipes, 2 tours.

D5 : 11 équipes, 2 tours

H2 : Championnat interrégional avec SVRN, 9 équipes dont 4 de SVRJS.

H3 : 12 équipes, 2 groupes de 6 équipes, 1 tour puis 2 tours pour les deux groupes reformés.

Besoin de licences Swiss-Volley pour participer au tour de promotion.

12. Fixations de la cotisation des clubs membres

Le comité propose une cotisation inchangée à 200 francs.

Acceptée à l'unanimité.

13. Budget 2016-2017

Patricia Schaller présente le budget de manière globale.

Elle fait remarquer que ce projet marque un virage dans notre association pour plusieurs raisons :

- 1 le plan comptable a changé pour rester en conformité avec la nouvelle législation **fédérale**
- 2 les dépenses sont en nette augmentation pour les raisons qu'elle nous expliquera par **la suite**
- 3 pour faire face à l'augmentation des dépenses, il a fallu adapter le prix des finances d'inscription des **équipes ; la différence** est significative.

Le plan stratégique a enfin démarré durant la saison dernière et donne satisfaction aux clubs. Le **comité propose donc de nommer** un responsable des entraîneurs de SVRJS pour en poursuivre le développement. En parallèle, le comité souhaite créer le poste de responsable de la presse afin que notre sport soit plus visible dans nos journaux locaux. **Il propose** donc d'accepter une enveloppe de CHF 6000.- pour le fonctionnement du plan stratégique.

En parallèle, nous nous réjouissons du développement du secteur de la relève avec le retour d'une équipe SAR en plus des Volley Jumpers chez les garçons. Cela augmente le budget de 6000.-. Nous retrouvons également un deuxième centre de formation avec la création d'une structure SAE Volleyball du côté de la ville de Bienne. Il est donc naturel que ce centre perçoive une subvention de SVRJS de 3000.-, comme c'était le cas jadis du temps du VBC Bienne. Cette somme est par ailleurs la même que celle allouée au centre de formation de VFM.

Le budget prévoit un déficit de 6'000 francs mais également une forte augmentation des frais d'inscription des équipes (8'000 francs).

Stéphane Berbier (VBC Delémont), ne conteste pas les dépenses, mais propose d'éponger le déficit en prenant sur la fortune de SVRJS puisque l'argent ne rapporte plus rien.

Benoit Gogniat demande l'évolution des comptes des dernières années. Réponse : bénéfice de 3'022 francs en 2013 ; bénéfice de 2'234 francs en 2014 ; 9'608 francs en 2015 et déficit de 3'083 francs en 2016.

Serge Jubin (VBC Porrentruy) dit qu'il va voter le budget mais il regrette de n'avoir reçu ce budget qu'hier et l'augmentation représente (avec l'augmentation du prix des licences) un surplus de dépense de 27% dans le budget de son club. Il propose une augmentation des finances d'inscription des équipes par paliers. Il aimerait que les clubs soient avertis plus tôt afin qu'ils puissent se préparer lorsqu'eux-mêmes planifient leur budget. Il faudrait réfléchir sur le fonctionnement de SVRJS et voir si l'on peut économiser sur les tâches du comité et des mandataires.

Vincent Brêchet explique que le comité a fait un effort de compression des dépenses au niveau des indemnités du comité et des mandataires. Il n'a pas renouvelé la place laissée vacante au comité suite au retrait de Madeleine Brêchet (-800 francs). Il a supprimé le poste (fictif) des relations extérieures (-800 francs) et le poste (tout aussi fictif) de la relève garçons (-800). Par contre, suite à l'engagement d'une SAR garçons en cours de saison, il a augmenté l'indemnité versée pour le poste de la relève (+400 francs). Au final, l'engagement de deux mandataires (les responsables respectivement de la presse et des entraîneurs), n'aura qu'une influence mineure sur les frais de fonctionnement administratif de SVRJS, soit une augmentation de 400 francs.

Patricia Schaller précise également que les prévisions sont difficiles à faire avant que les factures ne lui parviennent. C'est seulement en fin avril que l'on a un état des finances de la saison écoulée.

Sven Tchanz (VBC Nidau) dit que son club a des fonds propres pour fonctionner une année. Est-ce que SVRJS a les fonds propres nécessaires pour faire la même chose. Réponse : oui. Pour son club l'augmentation est tout à fait supportable.

Serge Jubin demande s'il est possible d'étaler l'augmentation induite par les prestations supplémentaires par tranche d'un tiers par saison.

Pour permettre à la caissière de recalculer les frais d'inscription des équipes et pour les délégués de se consulter, le président accorde une pause de 20 minutes.

Reprise des débats

Andrea Bricker (VBC Nidau) demande quelle serait la perte si l'on prenait le tout sur la fortune.

Réponse : 6'000 francs prévus + 8'018 francs, soit un total de 14'019 francs.

Le président met en opposition les deux propositions d'amendement.

Le montant total pris sur la fortune : 0 oui

Première année, augmentation prise pour les $\frac{2}{3}$ sur la fortune la deuxième année prise pour $\frac{1}{3}$ sur la fortune et la troisième année totalement à la charge de clubs : 37 oui ; 0 non

Dans une deuxième phase de votation, le président met en opposition la proposition de budget telle que présentée par le comité (un oui et une abstention). L'augmentation est donc acceptée dans la version $\frac{1}{3}$ à la charge des clubs pour la saison 2016-2017.

Budget des indemnités.

Sven Tschanz demande si l'indemnité accordée à la responsable de la relève est suffisante par rapport à l'immense travail qu'elle a fourni. Patricia Schaller renchérit en disant que Marina Bolgiani a rédigé un énorme dossier pour Swiss Volley, dossier qui nous a permis d'augmenter la prestation du Label de 4'000 francs. Aucune proposition formelle de modification du montant n'a été formulée.

Maya Gogniat demande quel sera le mandat du responsable de la presse.

On va demander chaque semaine un article pour annoncer les matches et un autre pour commenter les résultats.

Lionnel Loeffel (VBC Delémont) demande qui paye ces articles. En principe c'est gratuit, voire indemnisé par les journaux.

Serge Jubin : Ce n'est pas facile d'obtenir ¼ de page par semaine et il ne faut pas oublier les autres formes de diffusion (site Internet et réseaux sociaux...).

Maxime Rohrbach (VBC La Suze) demande pourquoi appeler ce poste responsable de la presse et non pas responsable de la communication.

Marco Severino (Volleyboys Bienne) : Il faut retrouver de la place dans les journaux, pour le reste on peut agir de façon indépendante.

Stéphane Barbier demande si le Sports Études Bienne est reconnu par Suisse Volley. Les joueuses qui peuvent accéder à ce centre de formation doivent être en possession d'une « talentcard » de Swiss Volley. L'équipe de Volley Espoirs Bienne doit en plus obtenir des résultats et accéder à une ligue supérieure.

Indemnisation des camps :

Le comité propose 5 francs par journée et par junior. Serge Jubin n'est pas satisfait du plafonnement à 500 francs, il aimerait un déplafonnement. Il conteste aussi le fait de limiter cette aide aux juniors. Il demande que les clubs qui reçoivent des subventions pour le centre de formation Sports Études soient exclus de cette indemnisation.

Vincent Brêchet répond que SVRJS a aussi besoin d'avoir des limites pour l'établissement de son budget.

Pour VFM, le fait d'être exclu est une forme de ségrégation. Deux raisons à cela. Les filles de Sports Études ne sont pas toutes du VFM. Les autres membres de VFM ont tout aussi droit à cette forme de subventionnement.

Serge Jubin fait une contre-proposition pour un plafonnement à 800 francs.

Votation : plafonnement à 500 francs : 30 voix ; plafonnement à 800 francs : 7 voix.

Le comité est d'accord d'inclure les actifs dans le subventionnement.

Le comité fera-t-il un choix qualitatif sur les demandes s'il y a des demandes qui font que le budget de 2'000 francs est dépassé ? Non, on acceptera un dépassement de budget.

Votation : ouverture de la subvention :

Ouverture à tous les clubs : 18 voix ; exclusion des clubs qui ont une structure Sports Études : 18 voix. Le président tranche en faveur de l'octroi des subventions potentielles à tous les clubs.

Votations des budgets :

Budget des indemnités : 38 oui et 1 non

Budget de la formation : majorité évidente, sans opposition (3 abstentions)

Budget général : unanimité.

14. Élections

- Du président de SVRJS

Pour le remplacer au poste de président SVRJS, Vincent Brêchet présente Claude Devanthéry, déjà membre du comité depuis 2007.

Le président demande s'il y a d'autres candidats. N'obtenant pas de contre-proposition, il passe aux voix le poste de président de SVRJS. Claude Devanthéry est élu à l'unanimité.

- Des membres du comité de SVRJS

A l'exception de Madeleine Brêchet qui n'a pas souhaité repartir pour une nouvelle législature, tous les autres membres du comité sont candidats pour un renouvellement de leur place au comité. A noter que Sébastien Zbinden (président de la CRA) et Flaviano Arzenton (convocateur des arbitres) ont été proposés par l'AG des arbitres qui s'est tenue à Malleray le 6 juin dernier.

Sébastien Zbinden est confirmé au poste de président CRA à l'unanimité.

Flaviano Arzenton est confirmé au poste de convocateur des arbitres à l'unanimité.

Le reste du comité est également élu personne par personne, mais se répartit les tâches en interne. Le président présente les candidats en commençant par les dames et en respectant l'ordre alphabétique.

Sont élu(e)s : Marina Bolgiani, Patricia Schaller, Vincent Brêchet, Marco Severino, Jacques Schnyder et Roland Zbinden, tous à l'unanimité.

- Des vérificateurs des comptes

Le VBC La Vendline passe premier vérificateur des comptes et le VBC Delémont, deuxième vérificateur (élus à l'unanimité).

SMG Bienne est élu (à l'unanimité) comme vérificateur suppléant.

- Des membres de la commission des jugements et des recours

Benoit Gogniat est élu à la présidence de cette commission.

Pascal Steiner, Lydia Pizzagalli, et Serge Jubin complètent cette commission qui est réélue à l'unanimité.

Élection de président des assemblées

Vincent Brêchet rappelle que Jean-François Waelchli a démontré ses qualités de président et que le comité est heureux de pouvoir le proposer pour une nouvelle législature.

Jean-François Waelchli est élu à l'unanimité.

Pour compléter ces nominations, Vincent Brêchet signale que le comité, réuni lundi dernier a reconduit Bérénice Willemin dans son rôle de mandataire de responsable minivolley.

Pour poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique entamée par Roland Zbinden, le comité a également nommé deux nouveaux mandataires : M. Romeu Beltramelli Filho de VFM en tant que responsable du groupement des entraîneurs nouvellement créé ainsi que M. Julien Boegli (Courtételle) comme responsable de la presse.

15. Propositions des membres

Aucun objet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

16. Honorariat

Aucune proposition.

17. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués de SVRJS

Ce sera le vendredi **9 juin 2017** : le **VFM** accepte l'organisation de cette assemblée.

18. Divers et imprévus

Roland Zbinden rappelle le délai qu'ont les clubs recevant pour présenter des dates leurs matches à domicile, sinon ils devront accepter la date proposée par leurs adversaires.

Le comité a décidé que les équipes des juniors intégrées ont la possibilité de briguer le titre de la ligue active dans laquelle elles jouent. Par contre le titre régional junior est réservé aux équipes jouant uniquement le championnat junior.

Le comité a décidé de ne pas adhérer pour le moment à la plate-forme Volley IT 2.0 de Swiss Volley vu la qualité de notre système qui donne entière satisfaction.

Claude Devanthery remercie de la confiance que lui ont témoignée les délégués et les assure qu'il fera de son mieux pour honorer sa charge de président.

Madeleine Brêchet est remerciée pour les 30 années qu'elle a passées au sein des comités de SVRJ. Un bouquet de fleurs ainsi qu'un cadeau lui sont offerts.

Jean-François Wälchli met un terme à l'assemblée en remerciant les participants pour la qualité des débats qui se sont déroulés dans le respect malgré les différences des opinions exprimées. Il remercie le comité pour le travail qu'il a accompli tout au long de la saison. Il réitère ses remerciements le VBC Nidau pour l'organisation de l'assemblée.

Des remerciements sont également adressés au président qui a mené l'assemblée de main de maître.

L'assemblée se termine à 22h35.

La secrétaire : Madeleine Brêchet